

Le Pays Houdanais reprend la compétence collecte et évacuation des déchets

Au 1^{er} janvier 2026, la CC Pays Houdanais exercera directement la responsabilité de la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire.

Cette évolution fait suite à la dissolution à compter du 31 décembre 2025, du SIEED (Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets de l'Ouest Yvelines), syndicat mixte desservant 72 communes des Yvelines et de l'Eure-et-Loir appartenant à cinq intercommunalités différentes.

Pourquoi ce changement ?

Depuis plusieurs années, la collecte et l'évacuation des déchets des communes du Pays Houdanais étaient assurées par le SIEED.

En 2024, trois communautés de communes, dont la CC Pays Houdanais, ont souhaité reprendre cette compétence en direct afin de :

- Simplifier la gouvernance : la question des déchets deviendra un sujet courant du conseil communautaire
- Développer la relation de proximité avec les usagers
- Adapter progressivement la collecte et l'évacuation des déchets ménagers et assimilés aux spécificités de notre territoire que ce soit par la collecte porte à porte ou par l'apport volontaire en déchèteries
- Renforcer le recyclage et les potentialités de l'économie circulaire

Ce qui change et ce qui ne change pas

À compter du 1^{er} janvier 2026, la compétence de collecte et évacuation des déchets reviendra à la CC Pays Houdanais, pour ses 36 communes.

Un service spécifique va être créé, le Centre Technique Communautaire de Maulette accueillera bacs, composteurs...

Pour vous, usagers de la collecte et des déchèteries du Pays Houdanais, rien ne changera mais votre interlocuteur unique deviendra la communauté de communes qui va créer un service dédié et communiquera d'ici la fin de l'année les nouveaux outils d'information pour les usagers (numéro de contact, portail en ligne...).

Pour garantir un accès continu aux services, au moins une des deux déchèteries du territoire (Houdan ou Boutigny-Prouais) restera ouverte chaque jour.

Un service public plus proche et plus adapté au territoire

Ce transfert marque une nouvelle étape dans la structuration du service public local des déchets. En reprenant cette compétence, la CC Pays Houdanais vise à offrir une gestion adaptée aux spécificités de son territoire et aux attentes de ses habitants dans une logique d'économie circulaire et de maîtrise des coûts. Un groupe de travail est en place pour formuler progressivement les adaptations et novations à proposer.